

Compte-rendu de la réunion de bureau du mardi 5 juillet 2022

Etaient présents :

Membres du Bureau :

		<i>Présents</i>
BOUCHE Franck (FBO)	<i>VALGO</i>	X
DEVIC-BASSAGET Boris (BDB)	<i>SUEZ</i>	X
FOURAGE Nicolas (NFO)	<i>SOCOTEC</i>	X
GUELORGET Yves (YGU)	<i>ANTEA GROUP</i>	X
HAMON Ingrid (IHA)	<i>GINGER BURGEAP</i>	X
JAY Laurent (LJA)	<i>GRS VALTECH</i>	X
KALCK Jean-François (JFK)	<i>ARTELIA</i>	X
SENECHAUD Jonathan (JSE)	<i>COLAS</i>	X

Membres de l'UPDS :

ARCANGELI	Camille	UPDS
AUGY	Sandrine	ABO-ERG ENVIRONNEMENT
BRETON	Julien	SETEC HYDRATEC
CHARLOT	Coralie	ENGLOBE France
CROZE	Véronique	ELEMENT TERRE
DE LA HOUGUE	Christel	UPDS
DE NANTEUIL	Emmanuel	HPC ENVIROTEC
FRANGEUL	Regis	GEOTEC
GAULME	Marie	DEKRA
LAKIEVRE	Sarah	ARTELIA
ORDRONNEAU	Rodolphe	BUREAU VERITAS
PONCHON	Roland	UPDS
PRICOP-BASS	Tudor	AECOM France
RIHOUEY	Stéphane	ORTEC SOLEO
ZUCCARELLI	Claire	EODD

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de bureau du 17 mai 2022

Le compte-rendu de la réunion du 17 mai 2022 est approuvé.

2. Demande d'adhésion d'EKOS Ingénierie : Vote du Bureau

Tous les membres du Bureau étaient présents (8 sur 8).

Vote en faveur de l'adhésion d'EKOS Ingénierie à l'UPDS, à l'unanimité des membres du Bureau.

Action : Prévenir EKOS ingénierie de cette décision et les inviter à la réunion du bureau du mois de septembre pour qu'ils se présentent.

3. Modifications apportées au règlement intérieur : Vote du Bureau

Cf. diapo en annexe.

Des modifications du règlement intérieur sont nécessaires pour donner suite au vote favorable pour la création du nouveau collège « microstructures » qui a eu lieu lors de l'AGE du 17 mai 2022. En ce qui concerne le règlement intérieur, en plus de la création des rubriques sur le collège « microstructures », quelques modifications sont apportées aux critères d'adhésion et aux cotisations des collèges déjà existants.

Après discussion avec les adhérents présents, les modifications ont été adoptées à l'unanimité des membres du Bureau.

Attention : Le passage automatique d'un adhérent du collège « microstructures » vers les collèges ingénierie ou travaux, selon l'évolution de son activité, n'est pas inscrit dans les statuts.

Action : Une AGO sera organisée lors du Bureau de septembre pour entériner les nouveaux montants de cotisations. La communication externe concernera d'abord l'accueil des « microstructures ». Puis la modification des cotisations des adhérents associés.

4. AFNOR : représentation des adhérents UPDS

Cf. diapo en annexe.

L'UPDS n'a pas renouvelé son adhésion à l'AFNOR pour l'année 2022 du fait de la forte augmentation de la cotisation annuelle (+44% comparé à 2021).

L'UPDS voudrait que ses adhérents TPE/PME, qui ne payent pas de cotisations sous certaines conditions) s'inscrivent à la commission AFNOR X31 SOLS afin de lui retransmettre les informations de l'AFNOR et de représenter la profession.

SOCOTEC, qui est membre de cette commission, est déjà disposé relayer les informations.

5. Recrutement/formation : présentation des résultats de l'enquête

Cf. diapo en annexe.

Les résultats de l'enquête sont présentés sur le diaporama.

Action : Envoyer une relance aux adhérents pour qu'ils répondent à cette enquête.

L'idée de créer une Université d'été UPDS pour ses adhérents, voire de l'ouvrir à l'extérieur, a été discuté. Le temps de cette formation ne devrait pas dépasser 2 à 3 jours.

Action : Définir exactement le contenu de cette formation avant de la soumettre à un avis final aux adhérents. Pourquoi ne pas organiser un vote lors du colloque des 30 ans de l'UPDS (via une application) pour déterminer l'intérêt pour cette formation ?

6. Communication :

a. 30 ans de l'UPDS : avancement de la préparation

Le programme, la liste des invités et les inscriptions (via Weezevent) sont toujours en cours de validation mais tous devraient être finalisés dans la semaine du 11 juillet 2022.

b. Concours-photos

Pour rappel, le concours photo est en cours. Les résultats du concours et la remise des prix se feront lors du colloque des 30 ans de l'UPDS.

c. UPDS Mag du mois de juin 2022

Le numéro de juin est en cours de validation.

Action : Communiquer sur la CVthèque du site internet de l'UPDS (partie réservée aux adhérents) dans le Mag de juin.

Le prochain numéro sera publié en octobre 2022 et portera sur le thème « Biodiversité et SSP ».

d. Partenariat avec le magazine Solscope : numéro spécial SSP

Solscope organise un salon/colloque le 14 et 15 juin 2023 à Lyon.

Un appel à communications est prévu cet été pour participer à leur revue spéciale SSP prévue en avril 2023. Il faut leur proposer des thèmes SSP qui soient à cheval entre géotechnique/forage-sondages/fondations et SSP.

Action :

Il a été proposé de traiter des sujets sur la méthodologie SSP, l'H&S, l'urbanisme, les ZAN et la fonctionnalité des sols.

e. Création d'un film de promotion du métier des SSP

En lien avec les aspects formation et les difficultés de recrutement, l'idée de créer un film de promotion des métiers et du domaine des sites et sols pollués a été proposée. Ce film, qui devra être « vendeur » pourrait être diffusé sur les réseaux sociaux, lors des cours/conférences des adhérents ainsi que les événements (ex : Pollutec). Les adhérents y sont favorables.

Action : Récupérer les rushs existants chez les adhérents. Demander des devis auprès de société de communication pour créer un film.

7. GT « avenir de la profession » : présentation de la frise

La frise est découpée en quatre phases temporelles différentes :

- L'émergence du secteur (1990-2000)
- Structuration dans un contexte de prise de conscience des enjeux (2000-2010)
- Maturité - Phase d'accroissement de la réglementation (2010-2020)
- Economie-circulaire/RSE (2020 et plus)

Chaque date clé a été classées par catégorie :

- Accident
- Grand chantier
- Réglementation
- Outils
- RH
- Technique
- Economique

De plus, une douzaine d'éléments importants sont mis en exergue.

Cette frise sera imprimée en très grand format pour habiller un mur lors du colloque des 30 ans de l'UPDS.

Action : Diffuser la frise aux adhérents pour qu'ils apportent leurs modifications.

8. Points divers

Formation H&S :

Action : Préparer les questions pour la deuxième phase de consultation des deux prestataires

Prochaine réunion : le 20 septembre 2022 en présentiel.